

## **Ce qui nous reste encore à faire pour satisfaire les exigences de tous les organismes qui se sont présentés à notre fourrière.**

Je tiens tout d'abord à vous dire que les visites d'inspections sont loin d'être terminées car des inspecteurs, nous en voyons encore toutes les semaines; heureusement, après tous les efforts que nous y avons mis, ils repartent maintenant souvent sans nous laisser d'avis, ce qui constitue pour notre personnel et je rajoute pour la direction, un signe évident que nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers la réhabilitation.

Tout comme pour ceux qui exigent avec raison qu'une fourrière doit être le plus confortable possible pour assurer le bien-être des animaux qu'elle héberge, je peux vous assurer que nous partageons les mêmes idéaux. Évidemment, vous aurez compris que beaucoup de demandes qu'ils nous adressaient impliquaient la correction de plusieurs petites choses comme, par exemple, redonner de l'eau à un chien qui venait tout juste de renverser son bol ou encore, vérifier si un rapport médical avait été rédigé si un chaton avait éternué lors du passage d'un inspecteur devant sa cage ou bien colmater de façon hermétique une fissure qui s'était formée sur le plancher de béton d'une allée entre 2 rangées de cages.

Il serait faux de croire ou d'imaginer que nos pensionnaires étaient hébergés dans des conditions insalubres ou laissant à désirer avant le passage de tous ces inspecteurs car nos préposés aux soins aux animaux, lorsqu'ils viennent de terminer le nettoyage et l'entretien d'un département avaient et ont encore pour mission de le recommencer immédiatement.

Entretenir un département implique beaucoup de choses comme, à titre d'exemple, celui des chiens errants ou ceux de l'adoption. Pour bien nettoyer une cage ou un enclos, il faut tout d'abord qu'elle soit vide; le préposé aux soins en profite donc pour sortir l'animal de sa cage, lui mettre sa laisse et lui faire profiter quelque peu du soleil à l'extérieur lorsque la température le permet i.e. environ 8 mois par année. Des enclos extérieurs et des endroits spécifiques de la cour sont prévus pour à cet effet. La grande majorité de ces chiens, habitués à la propreté, en profitent alors pour «faire leurs besoins» et surtout pour prendre un peu d'exercice; puis, ils sont ensuite retournés dans leur cage toute propre et désinfectée.

De petites anomalies, il nous en reste encore quelques unes à corriger, nous en sommes conscients et il est de notre intention de le faire rapidement; cependant, certaines de ces corrections impliquent des investissements importants car beaucoup de nos départements ont changé de vocation ou encore venaient tout juste d'être interchangés et ce, avant l'arrivée des inspecteurs. Prenons, par exemple, le département de l'euthanasie chiens, il est devenu celui de l'isolation chiens (pour les chiens pouvant être atteints de maladies transmissibles entre chiens); celui de l'isolation chats a été aménagé dans un tout nouveau local et nous pourrions continuer de cette façon en énumérant tous ces changements apportés.

Nos nouveaux départements, nouveaux en ce sens qu'ils ont été déplacés et qui, par le fait même, sont de dimensions tout à fait différentes des anciens, nécessitent donc des ajustements majeurs à leur système individuel de ventilation car l'air vicié d'un département d'isolation par exemple, doit être traité individuellement de façon à ce que l'air qu'on y retire ne vienne pas contaminer l'air des départements des animaux errants ou d'adoption. Il s'agit donc, comme je vous l'indiquais précédemment, de moderniser et de remplacer au besoin certains de ces systèmes qui ne fournissent maintenant plus à la tâche; la MAPAQ devant, au cours des prochains mois, établir par règlement, un nouveau guide d'aménagement de tout local où on garde ou héberge des animaux, nous attendons donc de prendre connaissance de toutes les normes que la MAPAQ établira en matière de ventilation avant d'investir de gros montants d'argent dans ce volet.

Bref, mes amis, des projets, nous en avons encore plein la tête et nous ne parlons pas ici de projets à long terme mais de politiques nouvelles et nous voulons innover, en tant qu'organisme de contrôle animal, en mettant en branle, dans l'immédiat, des programmes qui pourraient à la fois donner satisfaction aux groupes de personnes qui peuvent être dérangés par la présence d'animaux dans leur environnement immédiat et aussi aux groupes qui militent en faveur du bien-être des animaux, philosophies qui demeurent malheureusement souvent très difficiles à réconcilier.

Venez nous visiter souvent sur notre site web et, même si quelques uns ou quelques unes nous accusent de visionner un site encore en reconstruction, je peux dire à ces gens là, «Le Berger Blanc aussi est en reconstruction»; il est normal que les deux évoluent parallèlement, n'est-ce pas!

Je termine, chers amis et chers amis à en devenir, en vous invitant à nous faire des recommandations concernant de nouvelles politiques que nous pourrions adresser et suggérer, le cas échéant, aux municipalités avec lesquelles nous sommes sous contrat; il ne faut jamais oublier que recommander est le seul pouvoir que Le Berger Blanc possède car toutes nos actions et tout notre travail nous sont actuellement dictés, et c'est normal, par un cahier des charges duquel nous ne pouvons déroger.

Pierre Couture, président